

## **Fiche d'information sur le groupe de travail du projet partiel (PP) « Marketing des professions »**

(État 25.11.2021 ; de nouvelles données selon description PP)

Swissmem et Swissmechanic révisent le projet FUTUREMEM des huit formations professionnelles techniques initiales actuelles de la branche MEM afin de les adapter aux exigences futures.

À cet effet, l'équipe de projet FUTUREMEM a élaboré un système de formation homogène. Celui-ci maintient les éléments de base actuels importants, mais, par la modularisation, permet une plus grande flexibilité de la formation et crée des synergies entre les professions.

Avec la perspective de la mise en œuvre, nous lançons divers projets partiels « PMP – préparatifs pour la mise en œuvre en collaboration avec nos partenaires ». Dans le projet partiel Concept marketing des professions, nous dépendons d'une coopération active, de savoirs faire spécifiques et d'une ouverture orientée vers le futur.

### **Groupe de travail Marketing des professions**

Les divers groupes de travail spécifiques et interdisciplinaires aux professions ainsi que les groupes de travail des projets partiels sont engagés afin d'adapter ces professions et leurs cadres aux exigences actuelles.

Pour le projet partiel du Marketing des professions, nous cherchons des collègues ayant une grande affinité avec le marketing et la communication qui, sous la direction de la responsable du projet partiel Clélia Bieler (Frau MINT), en collaboration avec une agence, sont prêts à élaborer des formes de mise en œuvre possibles pour le marketing des professions futur qui seront soumises aux organes responsables.

### **Informations cadres :**

#### **Tâches**

Les membres des groupes de travail...

- mettent à disposition leur expérience et leurs précieuses connaissances dans la formation professionnelle initiale du domaine MEM. Ils s'assurent surtout ensemble – là où cela fait sens – qu'il est possible de construire sur des éléments éprouvés tout en étant en même temps ouvert aux nouveautés et aux chemins alternatifs.
- doivent pouvoir se représenter le groupe cible principal. Il s'agit de construire l'avenir et plus particulièrement de considérer comment les générations actuelles et futures (Génération Z et Alpha) peuvent être gagnées pour un apprentissage dans la branche MEM.
- perçoivent leur tâche dans le sens d'un marketing des professions orienté vers l'avenir et s'assurent d'une vision globale sans intérêts particuliers.

Les membres du groupe de travail sont en plus conscients que leur action engagée sera très appréciée et estimée par la direction du projet partiel, des agences, de la direction du projet et du pilotage du projet par les organes responsables. Les compétences des décisions concernant les options proposées / recommandées et de leur mise en œuvre reviendront en fin de compte aux organes responsables.

### **Charge de travail : env. 2-3 jours de travail**

Séances de groupes de travail

- 1 séance de démarrage (T1 2022)
- env. 2-3 ateliers d'une demi-journée de travail chaque (T1 2022) ; en ce moment à l'aide de Microsoft Teams, plus tard aussi possible en présentiel.
- 1 séance de débriefing (T2 2022)

Travaux de préparation ou de suivi

- Des travaux individuels selon accord avec la cheffe du projet partiel (soumettre des propositions, réviser des documents communs, formulation, etc.)

### **Fenêtre temporelle**

De janvier 2022 à env. juin 2022 ; temps fort T1 2022 (élaboration du concept)

### **Défraiement**

- Aucune indemnité de séances est versée.
- Concernant les frais de déplacement et de repas, nous partons du principe que ceux-ci sont pris en charge par l'employeur. Si cela ne devait pas être le cas, un forfait de dédommagement unique pour les frais de déplacement et de repas d'un montant total de 200 CHF pourra être versé pour cette fenêtre temporelle. Ce forfait ne sera versé que s'il y a présence physique à toutes les séances du groupe de travail.
- Lors de la clôture du projet, nous organiserons un événement de clôture « Surprise » auquel vous serez cordialement invités.

### **Profil d'exigences des collaborateurs/trices du groupe de travail Marketing des professions**

- Connaissances fondamentales sur le Marketing et la communication
- Expérience dans le marketing des professions ou/et marketing des places d'apprentissage : capacité de construire sur des expériences existantes qui fonctionnent dans le marketing des professions, mais aussi ouverture à examiner et prendre de nouveaux chemins
- Capacité de se mettre à la place de jeunes filles ou garçons et éventuellement d'autres groupes cible qui se penchent sur le choix d'une profession
- Plaisir et ouverture à s'engager activement pour gagner des jeunes femmes et hommes pour une formation initiale MEM
- Un esprit d'équipe, des initiatives individuelles, un sens de responsabilité et de confidentialité
- Connaissances d'MS-Office
- Langue : bonnes connaissances d'allemand nécessaires pour l'examen des documents (établissement de documents dans la phase de concept en allemand), sinon bonnes connaissances orales en allemand ou en français (séances en général « chacun-e sa langue »)

### **Droits d'auteur (copyright)**

Les droits d'auteur sur tous les documents élaborés et mis à disposition dans le cadre de ces groupes de travail appartiennent aux organes responsables Swissmem/Swissmechanic. Sans accord explicite de leur part, il est interdit de rendre accessible à des tiers des résultats ou fragments du processus de travail ou des conclusions concernant ces travaux.

### **Protection des données, déclaration de consentement**

Sans communication écrite d'un avis contraire, les membres des divers groupes de travail ou d'équipe FUTUREMEM acceptent que :

- les groupes de travail et contacts de participants seront publiés sur le site [www.futuremem.swiss](http://www.futuremem.swiss) avec nom, prénom, entreprise, courriel et fonction des participants
- acceptent les dispositions concernant les droits d'auteur ainsi que les contenus et explications de cette fiche d'information
- respectent que l'ensemble de la communication vers des tiers sur ces projets et sa fin sera coordonnée exclusivement par la direction du projet.
- En cas de non-respect des dispositions de cette fiche d'information ou des extraits, un membre concerné peut être exclu du projet.